

Compte-rendu CNC du 27 juin 2015

Présents : GATIGNOL Jean, MARTINEZ Olivier, RUAUX Dominique, ROUSSEL Cécile, BLANC Pascal, TIRARD Thierry, RANNOU Philippe

Absents excusés : CHAIGNET Marc, FAUQUEUX Loïc, CLAISSE Eric, DUBOST Laurent, PLAQUIN Patrick, URRUTIGOITY Martine, DELORME Bruno, MUNOZ Ulysse

1. Accueil des participants, point sur les membres actifs du CNC

Remarques concernant la candidature de Marc CHAIGNET qui n'est pas validée pour cette saison, il doit être obligatoirement accompagné pour la saison prochaine.

2. Approbation compte-rendu CNC juin 2014

Compte-rendu approuvé, remarque de Pascal : il manquait les propositions des modifications de grilles

3. Nomination des commissaires sur les compétitions 2015-2016

<i>Intitulé</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Commissaire</i>
Manche 1 D1M et D1F	7 et 8 novembre 2015	Montluçon	Pascal
D1M Manche 2 et D2F	12 et 13 mars 2016	Talence	Patrick
Manche 3 D1M et D1F	14 au 16 mai 2016	Hyères	Thierry
D2	16 et 17 avril 2016	Rennes	Laurent
D3M et D3F	11 et 12 juin 2016	Saint Briec	Laurent
D4	28 et 29 mai 2016	Limoux	Philippe
Juniors/Minimes	26 et 27 mars 2016	La Rochelle	Loïc + Marc
Benjamins/Cadets	30 avril et 1er mai 2016	Pontoise	Cécile
Masters	13 et 14 février 2016	Montluçon	Eric
Coupe des régions	13 et 14 février 2016	Montluçon	Eric

Attention : le week-end du 7 et 8 mai est un pont de 4 jours (jeudi de l'ascension), il y a un fort risque de contestation de la date en CNHS !!! => Gérald n'ayant pas possibilité de changer de date pour la D2

4. Réglementation (mise à jour) – point suite CNA janvier 2015 à Guénin et CNHS avril 2015 à Lyon

1.1.1 Gestion des quotas pour les championnats jeunes

Les inscriptions ont été prises pour le moment par ordre d'arrivées des inscriptions, sans se soucier de l'origine géographique → problème de sur représentation d'une région par rapport aux autres.

Rappel : la réglementation possède déjà un article (J1.3 de l'annexe E, mis en place en 2007) sur l'affectation des quotas dans les championnats jeunes.

La CNHS demande au CNC le protocole à établir pour la mise en application des quotas sur les championnats jeunes.

Réponse du CNC

Il n'y a pas de problème sur le fond. Normalement, seules les équipes 1 doivent jouer. Les équipes 2 peuvent éventuellement jouer pour compléter la grille.

Le choix des équipes 2 se fait par quota régional en fonction du classement régional de la saison précédente, conformément à la réglementation en place.

Le problème vient du manque d'information sur la mise en ligne des dossiers d'inscription et donc des inscriptions en retard qui interviennent alors après acceptation d'équipes 2.

Il est proposé de procéder à la préinscription des équipes jeunes sur la fiche d'encadrement adressée à Thierry par les clubs en début de nouvelle saison => Fiche à modifier en conséquence pour 2015/2016.

1.1.2 Gestion des quotas pour la montée descente en D1/D2

Intervention de Pascal Blanc : en cas désistement d'une équipe de D1 (ex : problématique d'encadrement), le remplacement de la vacance est aujourd'hui réalisé en allant chercher dans le classement de la saison précédente, qui peut donc provoquer la perte d'un quota d'une région au profit d'une autre. La demande est de modifier la réglementation pour que la place soit attribuée à la région d'origine de l'équipe qui se désiste, ou que cette équipe ne soit pas remplacée en manche 2, plutôt que le décalage du classement de la saison précédente.

La CNHS demande au CNC d'étudier ce problème et la solution proposée.

Réponse du CNC

Si un désistement intervient pour une équipe de D1, on refait le classement complet de l'année n-1 en plaçant cette équipe au 17ème rang (les équipes classées entre cette équipe et la 17ème place gagnent alors une place au classement de l'année n-1 si tant est qu'elles aient l'encadrement nécessaire) et on réattribue les quotas en fonction de ce nouveau classement.

1.1.3 Réflexion sur la régionalisation

La gestion des quotas sur le regroupement des régions est à réfléchir.

Action Pour le CNC

Réponse du CNC

A la fin de la saison 2015-2016, les quotas seront nominativement attribués aux équipes. Les quotas régionaux de la saison 2016-2017 seront alors attribués en fonction des nouvelles régions.

[A faire valider en CNHS de septembre](#)

5. Accès à la base de données de la FFESSM

Thierry indique qu'il n'a toujours pas accès à la base de données FFESSM pour vérifier les diplômes des encadrant. Code transmis à ce jour par Dominique.

6. Fiche d'encadrement – Communication avec le CNI et le CNA - implication des CRHS

Très bon retour du CNA et du CNI sur la transmission des informations sur les listes d'arbitres et des encadrant. Encore des retards dans la transmission des fiches d'encadrements et des erreurs dans les personnes inscrites. Demander aux CRHS d'être plus vigilant sur le mode de remplissage des formulaires envoyés par le CNC.

7. Fichier suivi joueur

Thierry a commencé à diffuser le fichier sur certaines régions. Retour positif, y compris pour les présidents de CRHS concernés. A poursuivre la saison prochaine afin de réellement évaluer les effectifs au plan national et suivre efficacement les compétiteurs.

8. Résultats des championnats régionaux

Meilleure réactivité des régions sur la transmission des résultats, merci aux président(e)s de CRHS.

Il demeure néanmoins un problème sur les championnats jeunes (transmission et fin de championnat tardive)

Il faut faire un rappel aux responsables de CRHS sur la nécessité de terminer les championnats régionaux 1 mois minimum avant les championnats nationaux.

Le CNC demande à la CNHS de veiller à redistribuer les championnats nationaux à partir d'avril (notamment la D3 et la D4)

9. Mise en place d'un groupe de travail sur les grilles de matchs

Il faut revérifier l'ensemble des modèles de grilles et notamment les formules Excel

L'ensemble des grilles seront déposées sur la Dropbox commissaire pour archivage.

Grilles à revoir : grille 42 (Pascal et Thierry), Grille à 13 (Hervé et Pascal), grille 56 (Patrick), grille à 8 M1 (Jean et Olivier), grille à 8 M3 (Jean et Olivier), grille à 10 (Julien CHAPEYROUT de Fontenay et Thierry)

Objectif : 31 octobre

Une fois consolidées, Thierry testera le fonctionnement des grilles sur le PC commissaire

10. Gestion des championnats juniors et jeunes, problèmes d'inscriptions et documents à fournir

Le doublement du montant d'inscription en cas de retard dans l'envoi des documents sera appliqué strictement dès la saison prochaine. Un rappel sera à faire en début de saison à minima auprès des présidents de région.

Pour éviter les surcharges de travail en début de championnat jeunes, il est laissé à l'initiative du commissaire la possibilité de demander la transmission des pièces par mail au préalable.

11. Bilan Championnat féminin nouvelle formule

La nouvelle formule de championnat est globalement très satisfaisante :

- Les trois divisions ont été complètes alors que 2 ou 3 clubs n'ont pas pu s'inscrire faute d'effectifs suffisants aux dates des championnats
- Les équipes présentes en D2F et D3F ont été satisfaites de la formule
- Dans toutes les divisions, l'effectif moyen avoisine 10 joueuses

En cas de D3F à 8 équipes en 2015-2016, le CNC propose de passer à la formule à 10 matchs (round robin en une mi-temps de 15 minutes ou 2 x 7 puis play off en 2 x 11)

Concernant la formule de la M1, les 10 ou 12 premières équipes du classement féminin seront sollicitées pour obtenir leur avis sur le maintien de la formule à 8 matchs ou la transition vers la formule à 10 matchs telle que proposée ci-dessus.

12. Bilan et perspective championnat masters / Coupe des Régions

Le CNC propose d'intégrer dans la réglementation le fait que les masters ne sont plus autorisés à jouer en Coupe des Régions

Concernant l'arbitrage, la règle Fr 5.4 s'applique bien à ces championnats

La réglementation masters est à rédiger avec les orientations suivantes :

- Championnat mixte
- Bi-club autorisé
- Equipes composites acceptées dans la limite des places disponibles dans la grille, déclassées en fin de championnat
- Un club peut inscrire une seconde équipe si la première équipe est mono club. Cette deuxième équipe peut être bi-club.
- Un même club ne peut pas être représenté dans plus d'une équipe bi-club
- Les joueurs peuvent être arbitres dans ce même championnat.
- Le nombre d'équipes et la grille seront validés par le commissaire national chaque année

[A faire valider en CNHS de septembre](#)

13. Bilan des compétitions saison 2015

Manche 1 : Gros souci en début de saison suite au désistement tardif de Sarcelles pour accueillir le D1 M1.

Très grande réactivité des CRHS pour la recherche de piscines

Grand merci au Directeur Jean CAILLOT de la piscine de Montluçon d'avoir mis son bassin à disposition et aux équipes de s'être adaptées dans le délai très court.

Masters/Coupe des Régions : problème de réglementation, bonne ambiance, augmentation constatée des effectifs en masters. Toujours des difficultés pour obtenir la composition des équipes sur la coupe des régions.

Manche 2 + D2F : Un club masculin a payé une pénalité de retard pour un non respect de dépôt d'inscription. Réclamation portée pour un arbitre en surveillance de formation sur un match de son club.

Sinon RAS

Minimes /Juniors : Nombreux problèmes au niveau des licences, très bonne organisation de Pessac malgré un problème avec la piscine (défaillance de filtration imposant des mesures d'hygiène contraignantes, manque de surveillance sur une des zones d'échauffement ayant entraîné un échauffement commun minimes/juniors dans un espace trop restreint). Le nouveau mur de Pessac est très satisfaisant

Il convient que le CNI formalise un document attestant de la qualification des encadrant afin de pouvoir répondre aux demandes des complexes qui accueillent nos championnats.

Benjamins/cadets : Très bonne organisation de Lagny, problème du PC arrivé en retard (donner accès à l'ensemble des commissaires au fichier compétitions de la Dropbox)

Un total de 459 jeunes a participé aux championnats de France.

Manche 3 : Gros problème sur l'acheminement du matériel, grand merci à l'ensemble des bénévoles du club de Chartres pour la préparation, l'organisation et l'aide apportée pendant toute la compétition.

Deux équipes masculines et une équipe féminine ont été forfaités sur leur premier match, du fait d'un retard pour le dépôt des licences.

Très belle retransmission vidéo, merci à Rémy Gillet. Les instances fédérales étaient très satisfaites pour l'ambiance et l'exemplarité de notre discipline.

D4M : Il aurait fallu un commissaire pour épauler Marc.

Problème sur les horaires de piscine, les médailles n'ont pas été remises sur place alors que présentes

Problème de réactivité dans l'organisation préparatoire. Il faut que l'équipe du Puy améliore son organisation et la communication.

⇒ Dominique doit retransmettre à l'ensemble des commissaires le nouveau protocole concernant les remises de médailles

D2M : très bonne organisation, grosse communication très en amont, 1 équipe forfait, très bon esprit pour la compétition, blessure de 2 joueurs sur un but : le commissaire doit bien vérifier le matériel en début de compétition

Test d'un nouveau logiciel de gestion de match

D3M et D3F : il manquait un but pour les féminines en début de championnat! Très bonne organisation, beau complexe, buvette, mais grande profondeur pour la catégorie D3M. Problème de débit ayant occasionné un retard dans la diffusion de la retransmission vidéo. 30 minutes d'attente avant le début de la remise des récompenses.

Un chiffre pour conclure ces championnats nationaux : un total de 251 féminines a participé à ces championnats nationaux.

14. Certificats médicaux et médecins étrangers

Conformément aux règles fédérales (annexe 2.3 du règlement de la commission médicale), les certificats médicaux établis par des médecins étrangers de pays affiliés à la CMAS doivent être acceptés.

Les certificats signés de médecins étrangers doivent être rédigés en français, anglais ou espagnol.

15. Gestion du matériel CNHS

Le problème du transport et de l'acheminement devient très récurrent.

Afin de résoudre l'acheminement du matériel sur les compétitions, les clubs proposant des piscines en assurant la mise à disposition du matériel seront privilégiés.

16. Compte rendu de compétition, cahier des commissaires et revue Subaqua

Le cahier des commissaires n'a pas été rempli cette saison (sauf Laurent et Jean).

Il convient de faire un peu de ménage sur le PC commissaire.

Peu d'articles ont été transmis à Subaqua. Il faut continuer de veiller à la rédaction d'un article par championnat (à privilégier par l'organisation).

17. Candidature nouveau commissaire

Pas de nouvelle candidature pour cette saison, demander aux clubs de province si des personnes sont intéressés par ce poste, il nous faut anticiper pour les prochaines années.

Faire une relance lors de la prochaine CNHS.

18. Questions diverses :

Prix des inscriptions

Le CNC propose de faire passer le montant des inscriptions :

- Pour les jeunes et les juniors à 80€
- Pour les D1M et D1F à 160€
- Pour les D2M, D2F, D3M et Masters à 120€
- Pour les D4M, D3F et coupe des Régions à 100€

[A faire valider en CNHS de septembre](#)

Inversion des matchs dans play off à 10 équipes

La formule a été testée sur les jeunes avec succès. Le CNC valide la proposition de Patrick d'étendre cette formule en senior.

Grille 42 :

Le croisement des têtes de série dans le tirage au sort est d'ores et déjà appliqué.

Il faut néanmoins modifier l'article M2.3.

La répartition des têtes de poule se fait comme suit : 1 en poule A, 2 en poule C, 3 en poule B, 4 en poule D

Diffusion des infos sur le site cnhs

Il faut s'inscrire à la newsletter pour obtenir les alertes de mise à jour du site.

Thierry et Cécile doivent avertir Rémy de tout nouveau dossier mis en ligne afin que ce dernier puisse déclencher une alerte mail.

Clarification des descentes d'équipes évoluant en D1 au sein du championnat régional

L'article Fr2.4 doit être modifié en rajoutant « si une équipe qui évolue en D1 ne dispute pas le championnat régional et qu'elle n'est pas qualifiée pour la manche 3, elle réintègrera la saison suivante le championnat régional dans la première division ».

Il convient de créer un article Fr2.5 et décaler la numérotation des articles 2.5 à 2.7 en 2.6 à 2.8.

L'article Fr2.5 sera rédigé comme suit « les équipes classées en première division masculine nationale qui disputent le championnat régional font de droit partie de la première division régionale »

[A faire valider en CNHS de septembre](#)

A 18h12, l'ordre du jour est épuisé.

La réunion est levée.

Merci à Jean GATIGNOL pour la mise à disposition de ses locaux et l'organisation.

Prochain CNC : 18 juin ou 2 juillet 2016

Les membres du CNC sont priés de communiquer rapidement leur disponibilité sur ces deux dates